

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

Nous avons été témoins aujourd'hui d'une tentative visant à savoir ce qu'il en coûte pour vivre à Vancouver, où se trouve ma circonscription. Le loyer d'un minuscule et modeste appartement d'une chambre, même s'il a légèrement baissé, s'élève tout de même à \$286 par mois au moins. Les services municipaux coûtent \$60 par mois et, pour les propriétaires, l'impôt foncier a augmenté. Le tarif mensuel du téléphone est de \$10 et les dépenses pour la nourriture sont d'à peu près \$180 par mois. Encore qu'il s'agisse d'estimations prudentes. Les personnes seules surtout, qui ne disposent pas de deux chèques pour régler ces dépenses générales de \$540 par mois au minimum, éprouvent de très graves difficultés. Après les dépenses de base, il ne reste aux retraités qu'une part infirme de leur chèque de pension, même s'ils ont des revenus supplémentaires; alors ne nous leurrons pas en croyant que cette réduction ne frappe durement que les plus démunis. C'est un mythe, et si les libéraux croient que les pensionnés qui doivent faire face à tous ces frais avec leurs maigres revenus ne sont pas dans le besoin, c'est bien la preuve de leur indifférence.

Le ministre a également reconnu que les économies réalisées par le gouvernement fédéral grâce aux bills C-131 et C-132 seraient relativement faibles. Elle a déclaré que ce n'était pas là un sujet de préoccupation majeure, et qu'il fallait plutôt y voir un mécanisme de défense dans une lutte psychologique. Le gouvernement mène donc un combat psychologique, au détriment des retraités, pour réduire l'inflation. Je n'arrive toujours pas à comprendre le raisonnement qui justifie cette campagne. Il y aurait lieu, il me semble, de psychanalyser le gouvernement un tant soit peu.

Sur le plan financier, ce bill ne permettra d'épargner que 84 millions de dollars environ en deux ans. C'est le chiffre le plus optimiste que j'aie pu obtenir. Certes, la somme est belle, surtout du point de vue d'un vieillard pensionné, mais par rapport aux budgets fédéraux, ce n'est pas énorme, comme le savent bien les députés. Ce n'est pas beaucoup mis en balance avec les démunis, les personnes âgées qui ont consacré leur vie à élever leurs enfants, à aménager des collectivités, à mettre en valeur nos ressources industrielles et, en fait, à bâtir le pays. Ce n'est certainement pas astronomique par rapport aux dépenses dont j'ai fait état dans un autre discours au sujet des avions de chasse, et qui s'élèvent à des milliards de dollars. N'oublions pas non plus le cadeau de 500 millions accordés à Dome Petroleum. Si l'on veut gonfler la cagnotte, c'est dans ces domaines qu'il faut envisager de couper les dépenses.

Le député libéral de Gloucester (M. Breau) a déclaré tout à l'heure que les libéraux aident au fond les vieillards avec ce programme d'austérité qui limite l'indexation de leur pension. Quel culot que de prétendre que le gouvernement aide les personnes âgées en tronquant l'indexation de leur pension!

Le député a dit par ailleurs que le gouvernement donnait l'exemple. C'est bien le genre d'exemple auquel on peut s'attendre du gouvernement libéral: pas de contrôle des prix, pas de réformes fiscales pour récupérer par le biais de l'impôt les prestations versées en raison de l'universalité du régime—ce qui serait d'ailleurs la meilleure façon d'en assurer le succès—à ceux qui gagnent plus de \$100,000 et qui ne paient aucun impôt sur le revenu. Pas de stratégie économique non plus, bien sûr. Mais les libéraux nous montrent comment il faut s'attaquer aux fonctionnaires qui n'ont pas de voix pour se défendre, aux enfants qui sont tout aussi impuissants, aux

mères de familles et aux personnes âgées. C'est tout un exemple qu'ils nous donnent.

L'autre jour, j'ai dénoncé l'injustice de ce bill à l'égard des femmes âgées qui représentent plus de la moitié des retraités. La très grande majorité d'entre elles vivent dans l'indigence. Leur situation est vraiment tragique. Parce qu'elles sont dans le besoin, elles sont vouées à la solitude, ne sortant que rarement de chez elles, de sorte qu'elles sont doublement victimes de discrimination, en raison de leur âge et de leur sexe. La plupart d'entre elles ne bénéficient pas du Régime de pensions du Canada ni de régimes de pensions privés. Leur espérance de vie étant plus longue que celle de leur mari, elles finissent par se retrouver seules et ne peuvent compter que sur un seul chèque de prestations de retraite pour subvenir à leurs besoins dans un monde où tout coûte cher. Comme je l'ai déjà dit à bien des reprises dans cette Chambre, c'est ce que n'ont cessé de nous répéter, dans toutes les provinces, les femmes auxquelles nous avons rendu visite dans le cadre des travaux du comité spécial chargé d'enquêter sur la situation des femmes âgées. C'est ce qu'on nous a répété dans chacune des provinces canadiennes. Les femmes âgées sont dans une situation désespérée. Certaines reçoivent le supplément de revenu garanti et d'autres font partie du groupe limite. Croyez-moi, monsieur le Président, elles sont très pauvres et à la fin du mois, elles n'ont pas de quoi se nourrir convenablement. Une femme a déclaré à une tribune téléphonique que des médicaments spéciaux lui coûtaient \$200. Dans la province où elle habite, il n'y a pas moyen qu'elle se fasse rembourser. Même celles qui ont un revenu supplémentaire se classent habituellement parmi les pauvres. Il est beaucoup plus difficile pour les personnes seules d'acquitter ces frais avec un seul chèque.

• (2110)

Je tiens à dire aussi que le Livre vert sur les pensions ne s'occupe pas du tout de ce problème. On n'y trouve pas de recommandations, et encore moins de solutions, pour tirer les femmes âgées de leur pauvreté. Les femmes dans deux générations d'ici ne bénéficieront pas d'un régime de pension suffisant.

Je pose encore une fois la question: pourquoi les libéraux frappent-ils les Canadiens âgés et les familles de ce programme de restrictions? Les économies seront négligeables.

Je peux citer les paroles que madame le ministre elle-même a prononcées au Congrès canadien sur les pensions le printemps dernier. Elle a réclamé pour les personnes âgées des revenus convenables et des pensions pleinement indexées, en ces termes:

De nombreuses femmes qui n'avaient auparavant guère plus qu'une idée vague et souvent erronée de ce que leur réservait le Régime de pensions du Canada ont été secouées...

Elle a ajouté ceci:

Il nous incombe donc d'agir rapidement pour relever les défis que nous pose la réforme des pensions.

Elle a dit aussi:

Il faut que tous les pensionnés soient à l'abri de l'inflation; il faut que les femmes reçoivent un traitement plus équitable.

Il va sans dire que le bill C-131 contredit toutes ces affirmations. Ses effets produiront le contraire de ce que le ministre préconisait le printemps dernier.